

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR L'INSTITUTION

SALON AID'O'SOINS 2009

A l'initiative de la CRAM LR avec la participation de la société ERGO-TEAM, le Salon Aid'O'Soins sera organisé au Corum de Montpellier les 13 et 14 janvier 2009.

Ce salon est consacré aux bonnes pratiques en matière de santé au travail, d'emploi et de formation dans les métiers du soin et de l'aide à la personne.

Il a pour objectif de réunir en un lieu unique les acteurs nationaux afin de revaloriser les métiers, promouvoir les solutions techniques, les services et les formations dans ces secteurs d'activité.

Cette troisième édition sera plus particulièrement dédiée à la promotion au travail, l'emploi et la formation dans les soins et l'aide à la personne.



Programmée sur 2 jours, cette manifestation offrira aux visiteurs un espace d'exposition organisé en îlots thématiques : Equipements, Matériels, Services, Emploi-formation, Village des associations, Espace aide à la personne.

Parallèlement, un programme de conférences animées par des professionnels, proposera des débats sur des thèmes concernant les établissements sanitaires et médico-sociaux : prévention des risques psychosociaux, formation professionnelle, analyse des manutentions et choix des équipements, conception des locaux, normes d'accessibilité et conditions de travail.

L'aide et le soin à domicile seront largement développés avec un espace dédié et des conférences sur les thèmes d'actualité tels que la formation professionnelle des intervenants à domicile, les aides techniques et matérielles, la formation, la prévention du risque infectieux.

Près de 7 000 visiteurs sont attendus. Tous les renseignements se trouvent sur le site www.aidosoin.com.

L'UGECAM LR-MP a signé une convention de « partenaire associé » avec la société de communication AP-MEDIA. A ce titre, l'Union bénéficiera en particulier d'un stand d'exposition et de la présence de son logo sur les supports de communication de cette troisième édition.

PLAQUETTE DU GROUPE UGECAM

A l'occasion du Salon Autonomique 2008, en juin dernier à Paris, la Direction Nationale du Groupe UGECAM a souhaité faire réaliser une plaquette de présentation du Groupe UGECAM.

Le groupe UGECAM est présent sur l'ensemble du territoire français métropolitain. Il représente plus de 10 % de l'offre de rééducation fonctionnelle, près

de 18 % de l'offre de rééducation professionnelle et 7 % de l'offre de soins de suite.

Le Groupe UGECAM «la force d'un réseau» : c'est le premier groupe d'acteurs de santé pour l'autonomie dans le secteur privé non-lucratif.

Cette plaquette a connu un vif succès lors de sa distribution. Elle est en cours de réimpression et sera bientôt disponible.



LA LETTRE N° 29-Septembre 2008

Directeur de la Publication : Bertrand PICARD
Ont participé à la rédaction : Gilles SINTES (CRIP), Jean GARINO (Castelnouvel), Caroline BEAL (Mas de Rochet), Gisèle ESCAUT (Col des Marrous), Florence BLAN-CARD, Jean-François MILLET et Christine GUEY (Siège)

Création : JCB Design Graphic



SOMMAIRE

Page 1

EDITO

De Bertrand PICARD,
Directeur Général

Pages 2 & 3

LA VIE DES ÉTABLISSEMENTS

- CRIP : Forum Entreprises

- Castelnouvel/Les Escaldes :
Groupes Armony et Arc-enCiel

- Clinique du Mas de Rochet :
• Démarrage de l'activité de l'extension de
Néphrologie
• Etat d'avancement du projet EHPAD

- Col des Marrous : Ouverture du chantier

- Une mutuelle d'entreprise au 1^{er} janvier
2009

Page 4

INFORMATIONS GÉNÉRALES
SUR L'INSTITUTION

- Salon Aid'O'Soins 2009

- Plaquette du Groupe UGECAM

- Ours



EDITO

Les activités et le financement des Soins de Suite vont être profondément révisés.

S'agissant des activités, un nouveau Schéma Régional d'Organisation Sanitaire (SROS) va redessiner le paysage des Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) à la lumière de la nouvelle réglementation issue des décrets d'avril 2008. D'un point de vue réglementaire, la Réadaptation Fonctionnelle disparaît et 9 spécialités de soins de suite apparaissent. Tous les établissements de soins de suite de l'Union devront ensuite se positionner dans ce dispositif, le siège (chargé de mission et cellule PMSI) coordonnera les dossiers de demandes de renouvellement d'autorisation afin d'avoir une vision globale et de faciliter les discussions avec l'ARH.

En ce qui concerne le financement des Soins de Suite, ceux-ci étaient jusqu'à présent financés par le biais d'une dotation annuelle, sans lien direct avec l'activité. Prochainement, ce mécanisme d'allocation de ressources linéaire va disparaître et le financement sera directement corrélé à l'activité. La région Languedoc-Roussillon ayant été désignée comme région pilote, elle expérimentera plutôt un modèle transitoire de financement en Tarification à l'Activité (T2A).

Dans ce contexte, il appartient dès aujourd'hui à l'UGECAM LR-MP de bien préparer ces importantes réformes.

Données PMSI (Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information)
La préparation à la T2A SSR et l'arrivée du modèle transitoire basées sur l'activité décrite par le prisme du PMSI renforcent l'idée de voir se mettre en place au plus tôt une organisation optimisée et harmonisée du recueil PMSI pour l'ensemble des établissements sanitaires de l'Union.

Actuellement, la périodicité de transmission des données du PMSI pour les SSR est trimestrielle alors qu'elle est mensuelle pour les établissements de court séjour soumis à la T2A.

L'accélération des délais de production de ces données PMSI assurera en 2009 une meilleure réactivité en cas de correctifs à apporter et contribuera, au final, à améliorer la qualité et l'exhaustivité des informations transmises aux tutelles, sans pour autant alourdir la charge de travail.

Objectifs du groupe UGECAM
Pour mémoire, les objectifs 2008 assignés aux UGECAM ont été profondément révisés par rapport à ceux de 2007. Ils sont plus ancrés qu'auparavant dans les réalités de terrain des établissements mais en contrepartie, ils seront plus difficiles à atteindre. De l'atteinte de ces objectifs, dépend le niveau de la part locale de l'intéressement.

Les objectifs 2008 fixés par la Direction Nationale du Groupe UGECAM intègrent un chapitre fondamental pour les établissements sanitaires relatif à la préparation de la T2A en SSR.

Cette préparation passe en premier lieu par la maîtrise du PMSI et l'optimisation des données 2008, en second lieu par la sensibilisation des personnels.

En ce qui concerne la maîtrise du PMSI et l'optimisation des données 2008, il est nécessaire de veiller à la qualité de la codification des données PMSI afin de valoriser au mieux les activités développées.

S'agissant de la sensibilisation des personnels, chaque établissement devra organiser des réunions d'information/sensibilisation pour l'ensemble du personnel au cours desquelles seront présentées les réformes en cours sur le SSR, à la fois l'arrivée de la T2A mais aussi la nouvelle réglementation issue des décrets d'avril 2008 et ses conséquences pour les établissements.

Ces actions devraient concourir à appréhender plus sereinement ces changements.

Bertrand PICARD, Directeur Général

FORUM ENTREPRISES AU CRIP

Dans le cadre des actions en faveur de la réinsertion professionnelle des personnes handicapées, a eu lieu la 6ème édition du Forum "Entreprises Partenaires" au CRIP de Castelnau-le-Lez, le jeudi 19 juin 2008.



De gauche à droite :
 Marc ETIENNE, Conseiller UGECAM -
 Gérard SUEUR, Directeur du CRIP -
 Jean-Pierre GRAND, Député Maire de
 Castelnau-le-Lez - Michel DOZ, Président du
 Conseil de l'UGECAM LR & MP -
 Jean-François MILLET, Chargé de Mission
 UGECAM LR & MP

Ce Forum a été soutenu par Monsieur Xavier BERTRAND, Ministre du Travail, des Relations Sociales, de la Famille et de la Solidarité, qui a fait délivrer un message. Le CRIP a eu également l'honneur d'accueillir Monsieur Jean-Pierre GRAND, Député Maire de Castelnau le Lez.

Ce Forum s'inscrit dans l'action volontariste du CRIP d'aider ses stagiaires à bénéficier d'une insertion professionnelle rapide.

Plus de 30 exposants ont répondu présents (AREVA, ADECCO, INEO SUEZ, ADIA, Mutualité Française, GIHP, CAP Emploi, FNATH, PIL Emploi, Human 4 Up, etc.).

Les stagiaires ont pu ainsi remettre leur CV et lettre de motivation aux entreprises. Certains ont décroché un stage, une promesse d'embauche, un contact en vue de leur insertion professionnelle future, en fonction du degré d'avancement de leur formation.

Ce Forum a également permis de continuer à développer la politique de partenariats avec de grandes entrepri-

ses ou fédérations nationales. Des rendez-vous sont pris avec la Fédération Française du Bâtiment, la Compagnie Nationale du Rhône et la Mutuelle Française de l'Hérault notamment.



En complément, les stagiaires ont pu bénéficier des compétences du cabinet de consultant «Première Impression» sur le «look et l'emploi» ainsi que des conseils de l'AGEFIPH, de CAP Emploi et d'entreprises sur «les aides à l'emploi» à l'occasion de tables rondes. Plus de 200 stagiaires ont participé à ces deux conférences.

CASTELNOUVEL - LES ESCALDES : GROUPES ARMONY ET ARC-EN-CIEL

C'est un groupe de 20 personnes (13 adolescentes-adolescents et 7 accompagnateurs) qui a investi les lieux avant la fermeture estivale de Castelnouvel fixée au 18 juillet 08.



L'adaptation des jeunes à ce nouveau cadre de vie a été grandement facilitée par la qualité de l'accueil qui nous a été réservée par le personnel, avec une pensée particulière pour M. René BARES, notre personne-ressource durant le séjour.

Des chambres individuelles, spacieuses et adaptées aux pathologies spécifiques de nos adolescents, ont favorisé l'apaisement et la récupération au retour des visites programmées.

Nous avons également apprécié la promptitude avec laquelle le personnel médical est intervenu après sollicitation par notre surveillante de nuit, selon le protocole défini.

De grands moments de plaisir ont été partagés grâce à l'équipe des cuisines pour la qualité de la restauration et l'adaptation des horaires à la lenteur de certains de nos pensionnaires.

Enfin, un de nos adolescents (à mobilité réduite) a pu bénéficier des bienfaits du centre thermal ; c'est au travers de son sourire de satisfaction que l'équipe de Castelnouvel tient à exprimer toute sa gratitude et son soutien au personnel des ESCALDES.



CLINIQUE DU MAS DE ROCHET

DEMARRAGE DE L'ACTIVITE DE L'EXTENSION DE NEPHROLOGIE

Les travaux de construction de l'extension du service de néphrologie de la Clinique du Mas de Rochet se sont achevés à la fin du mois d'août. Grâce à cette extension, la Clinique du Mas de Rochet se positionne comme l'un des acteurs majeurs de la prise en charge en néphrologie sur le territoire de santé de Montpellier.

Dans la continuité du rez-de-chaussée de la clinique, le service de néphrologie compte désormais 22 lits, soit 8 de plus qu'avant l'extension du bâtiment, ce qui porte la capacité totale de la clinique à 106 lits dont 58 de médecine et 48 de soins de suite.

Depuis le 1er septembre 2008, la clinique accueille également l'Unité de Dialyse Médicalisée (UDM) du Centre Néphrologique Méditerranéen, dans cette extension. Les patients hémodialysés pourront pleinement bénéficier d'une meilleure continuité des soins et de la proximité de l'UDM.

Une inauguration des locaux (1400 m² de plain-pied) se tiendra le Jeudi 23 Octobre prochain.

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET EHPAD

Le projet de création d'un EHPAD de 75 lits et places sur le site de la clinique du Mas de Rochet prend forme.

En effet, dans un courrier du 24 juillet dernier, Frédéric VAN ROEKEGHEM Directeur Général de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS), a donné un avis favorable à ce projet, notamment au regard de l'adéquation du projet aux besoins du schéma

gérontologique départemental, de la pertinence économique de l'investissement et de son impact positif sur l'exploitation future de l'établissement.

70 entreprises ont présenté leur candidature en réponse à l'avis de concours de maîtrise d'œuvre. Dans le cadre d'un appel restreint, seulement 3 candidats seront retenus début septembre, pour proposer un projet architectural et faire une proposition commerciale.

Le début des travaux, pour un montant prévisionnel de 6,9 millions d'euros, restent programmés pour la rentrée 2009 et l'ouverture aux résidents pour le début de l'année 2011.

COL DES MARROUS : OUVERTURE DU CHANTIER

La déclaration d'ouverture de chantier déposée le 26 août dernier à la mairie de La Tour du Crieu signe le début des travaux de construction du nouvel ITEP ariégeois de l'UGECAM Languedoc-Roussillon et Midi Pyrénées.

L'ensemble immobilier devrait être livré en août 2009. S'ensuivra le déménagement depuis le Col des Marrous vers la Basse Ariège.



UNE MUTUELLE D'ENTREPRISE AU 1^{ER} JANVIER 2009

Au 1^{er} janvier 2009, les participations versées par les CE aux mutuelles des agents devront être soumises aux charges sociales.

Très concernée, la Sécurité Sociale décide de faire de cette contrainte une opportunité pour se doter d'une couverture complémentaire santé d'entreprise.

Il est vrai que l'absence d'un tel dispositif dans l'entreprise ayant le monopole de la gestion de la couverture santé obligatoire des Français était, un paradoxe !

Mais ce ne fût pas simple pour autant... La date d'effet a été plusieurs fois repoussée, le contenu des garanties est resté longtemps mystérieux, le coût final par agent est encore inconnu, comme le choix de l'opérateur...

Mais quelques certitudes émanent toutefois de ces arcanes mystérieuses :

- les garanties sont d'un niveau élevé et ce dans toutes les thématiques de dépenses de santé (soins de ville, hospitalisation, dentaire, optique, etc...);
- deux modalités seront possibles : une couverture individuelle (dite «isolée») et une familiale (dite «famille»);
- les retraités pourront être couverts;
- l'employeur participera au financement en prenant en charge 50% de la participation des actifs et 20% de celle des retraités;
- le montant des cotisations prélevées sur les salaires (entre 25 et 80 € en moyenne, selon le montant du salaire) seront exclues du cumul imposable.

Techniquement, les délais restent très courts mais ce dispositif constitue un outil de rémunération indirect important pour les agents dans un contexte de détérioration général du pouvoir d'achat.